

AUTOUR  
DU FRONT POPULAIRE



*ANTOINE PROST*

# Autour du Front populaire

Aspects  
du mouvement social  
au XX<sup>e</sup> siècle

Éditions du Seuil  
*27, rue Jacob, Paris VI<sup>e</sup>*

Ce livre est publié dans la collection  
L'UNIVERS HISTORIQUE

ISBN 2-02-080021-7

© Éditions du Seuil, avril 2006

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

Extrait de la publication

## Introduction

# La centralité perdue de l'histoire ouvrière

Au moment de livrer au lecteur les résultats de recherches qui se sont étendues sur une quarantaine d'années, comment ne pas s'interroger sur les raisons qui m'ont conduit à les entreprendre ? Pourquoi avoir consacré tant de temps, de patience et d'énergie à l'histoire ouvrière ?

À elle seule, cette question est significative. Elle ne se posait pas quand j'ai choisi pour sujet de ma thèse de troisième cycle la CGT du Front populaire<sup>1</sup>. Je ne me sentais pas alors tenu de me justifier, tant l'histoire du syndicalisme ouvrier s'imposait d'évidence comme une pièce centrale de la grande histoire. Dans mon introduction, je plaçais en faveur d'une histoire sociale du syndicalisme : l'enjeu était de passer d'une histoire politique et idéologique à une histoire sociale, de s'attacher aux hommes, aux groupes concrets, aux pratiques, avant d'étudier le projet révolutionnaire ou réformiste. Il s'agissait de changer la façon de faire une histoire dont l'intérêt et la nécessité étaient si bien reconnus qu'il n'était nul besoin de les argumenter. Rien là que de très banal à l'époque : les nombreux collègues qui avaient entrepris de donner à l'histoire ouvrière une pleine légitimité universitaire en lui consacrant leurs thèses partageaient cette évidence. Il apparaissait capital d'écrire l'histoire de la condition ouvrière et du mouvement ouvrier.

Cette histoire était centrale en un double sens. D'abord, la

1. *La CGT à l'époque du Front populaire, essai de description numérique*, Paris, A. Colin/Presses de la FNSP, 1964.

question ouvrière dominait le débat politique et social. Jusqu'à la guerre de 1914, la question laïque avait structuré le champ politique et parlementaire, opposant conservateurs et républicains dans un vrai débat de société autour des principes mêmes sur lesquels devait reposer le pouvoir. Partisans d'organiser « une société sans roi et sans dieu » (Ferry), les républicains combattaient le principe hiérarchique et la religion où les notables traditionnels voyaient les fondements de l'ordre politique et social. La guerre de 1914, la révolution russe, puis allemande, les grandes grèves de 1919 et 1920 ouvrent une période qu'annonçait déjà sous la Belle Époque la montée du syndicalisme révolutionnaire : la question sociale devient la question majeure. Désormais, et pour plusieurs décennies, la gauche s'identifie moins au radicalisme anticlérical des héritiers de Combes qu'au socialisme et à son rejeton-rival communiste. Jusqu'à 1968, voire jusqu'à la crise économique des années suivantes et à l'alternance de 1981, la frontière entre la droite et la gauche est tracée par la place que donnent l'une et l'autre aux ouvriers dans le partage des bénéfices de la croissance et dans la société française. Là se trouve le principal marqueur des identités politiques : la gauche se définit comme solidaire de la classe ouvrière.

C'est particulièrement vrai à la charnière médiane du xx<sup>e</sup> siècle, de part et d'autre des années noires, des origines du Front populaire (1934) aux débuts de la guerre froide (1947). La mobilisation populaire qui amène les socialistes au pouvoir en 1936, pour la première fois, est largement ouvrière et, plus encore que les hausses de salaire, les grèves avec occupation font du rôle des syndicats dans les entreprises un enjeu majeur. Daladier et Reynaud procèdent à une reprise en mains délibérée, en provoquant la grève du 30 novembre 1938, qui débouche sur la mise à pied des « meneurs », en attendant que Vichy ne dissolve la CGT et ne tente d'organiser un corporatisme mort-né avec la Charte du travail. Tentative vécue comme une revanche des vaincus de 1936.

La Libération ouvre la voie à des « conquêtes ouvrières » bien connues : comités d'entreprise, Sécurité sociale, nationalisations. Le parti communiste réunit le quart des voix aux élections nationales, et des membres de son bureau politique dirigent une CGT au

faîte de sa puissance. Ce succès s'explique certes par une propagande qui fait oublier le pacte germano-soviétique par le rappel insistant de la victoire de l'armée soviétique à Stalingrad, ainsi que des « 70 000 fusillés » de la Résistance, mais aussi par le nombre et la qualité des militants que le parti a su attirer et former avant et pendant la guerre. La prétention du PCF à être « le » parti de la classe ouvrière semble alors justifiée. Elle explique la très forte attraction qu'il exerce sur tous ceux que leur sensibilité de gauche, leur idéalisme et leur générosité rendent, sous des formes diverses, solidaires de la « classe ouvrière » – le terme circule alors avec l'évidence de ce qui va de soi – et qui voient en elle l'horizon de l'humanité. Le cas des prêtres-ouvriers est ici particulièrement significatif.

Dans le monde intellectuel, le prestige du communisme est incomparable. Certes, sa force même a suscité des résistances et des critiques, y compris à gauche et dans des revues comme *Esprit* ou *Les Temps modernes*, et il serait excessif de généraliser : tous les intellectuels ne sont pas communistes. Mais beaucoup adhèrent au parti, qui utilise leur réputation pour consolider son influence. Dans la génération de jeunes historiens qui achèvent leur formation peu après la Libération, Emmanuel Le Roy Ladurie, François Furet, Maurice Agulhon, Annie Kriegel (alors Becker), Jean Bouvier, Madeleine Rebérioux et beaucoup d'autres sont membres du parti. Ceux qui, à peine plus jeunes, comme Michelle Perrot ou moi-même, s'y refusent le doivent souvent à leurs traditions familiales et n'en contestent pas pour autant le rôle historique de la classe ouvrière et de la lutte des classes. Les uns comme les autres adhèrent en effet à une conception de l'histoire qu'illustre l'enseignement d'Ernest Labrousse et qu'impose sa magistrale analyse des origines de la Révolution française. Ce paradigme, qu'on peut qualifier de marxiste, cherche dans le social l'explication du politique, et dans l'économique celle du social ; il se retrouve alors, sous une forme moins systématique, chez de nombreux historiens, qu'ils appartiennent au parti communiste ou qu'ils observent à son égard une distance critique. Le paradigme marxiste-labroussien n'est pas le propre des communistes. Son succès même a pu lui donner parfois la forme caricaturale d'un schéma passe-partout, indéfiniment reproductible,

comme dans son application par Labrousse lui-même aux révolutions françaises du XIX<sup>e</sup> siècle, mais on était alors séduit par sa valeur explicative, et l'on doit reconnaître que celle-ci est forte. Le paradigme marxiste-labroussien articule des niveaux de réalité trop souvent juxtaposés et permet d'organiser l'ensemble du champ historique, de la démographie aux mentalités, en dégageant les relations hiérarchisées qui unissent ces différentes composantes ; il ouvre ainsi la perspective d'une histoire globale qui ne soit pas accablée par l'empilement de faits dépourvus de sens.

L'histoire ouvrière devient alors centrale du point de vue historiographique, et non plus politique. Pour les historiens qui ne se satisfont plus d'une histoire événementielle au petit point mais s'attachent aux structures globales d'une société et cherchent la raison des évolutions dans les forces profondes et le jeu des grands acteurs collectifs, l'histoire de la classe ouvrière offre un terrain privilégié. C'est l'exemple même de cette histoire sociale dont on attend le renouvellement de la discipline d'autant plus volontiers qu'on dispose, pour l'écrire, de sources d'une prodigieuse richesse : séries statistiques sur la démographie, les salaires, les grèves ; comptes rendus innombrables de réunions diverses par des services de police à peine moins divers ; presse, brochures, congrès – sans compter l'histoire orale qu'Yves Lequin va mobiliser une dizaine d'années plus tard.

Du coup, l'histoire ouvrière change complètement de statut. Jusqu'alors, c'était pour l'essentiel une histoire militante, écrite pour l'édification des militants du mouvement ouvrier et donc très attentive aux clivages idéologiques entre ses différentes composantes, et notamment à l'opposition des réformistes et des révolutionnaires après les scissions de 1920-1921. Cette histoire essentiellement politique avait pour fonction de fournir aux militants les repères nécessaires à la compréhension de leurs combats. *L'Histoire des bourses du travail* de Pelloutier avait constitué un premier jalon, au début du siècle<sup>1</sup>. Au même moment, un inspec-

1. Fernand Pelloutier, *Histoire des bourses du travail*, Paris, Schleicher, 1902.



teur primaire, Paul Louis, commençait la publication d'ouvrages de vulgarisation dont la carrière s'étendra sur la moitié du siècle<sup>1</sup>. Dans les années 1950, le paysage historiographique était dominé par les trois volumes d'Édouard Dolléans, parus de 1936 à 1953, et par les cours professés par Georges Lefranc, un normalien de la rue d'Ulm, au Centre confédéral d'études ouvrières de la CGT qu'il dirigea de 1932 à 1940<sup>2</sup>.

Les choses commencent à changer avec les premiers travaux universitaires. Deux thèses sont soutenues au sortir de la guerre, œuvres toutes deux de francs-tireurs. Jean Maitron, qui s'est attaché à l'histoire des anarchistes, est un instituteur révolutionnaire. Georges Duveau, « proudhonien dilettante » (Michel Winock), a d'abord été professeur au lycée de Cahors, avant de devenir journaliste, de participer aux débuts d'*Esprit*, et d'étudier la vie ouvrière sous le Second Empire<sup>3</sup>. Si le second de ces historiens était trop indépendant et a disparu trop tôt pour fonder une école, le premier avait le sens des institutions et le culte de la mémoire militante. Soutenu par Pierre Renouvin, son directeur de thèse, il a participé à la fondation de l'Institut français d'histoire sociale en 1949 et, en 1951, à celle de la revue *L'Actualité de l'histoire*, qui devient en 1960 *Le Mouvement social* et que dirigeront après lui Madeleine Rebérioux, puis Patrick Fridenson. Il a lancé le vaste mouvement de collecte d'informations biogra-

1. Paul Louis, *Histoire du socialisme français*, Paris, Éditions de la Revue blanche, 1901 ; *Histoire du mouvement syndical en France*, Paris, Alcan, 1907, 1911 ; *Histoire du socialisme en France*, Paris, Marcel Rivière, 1925, 1936, 1946, 1950.

2. Édouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, t. I : 1830-1871, t. II : 1871-1936, t. III : Depuis 1921, Paris, A. Colin, 1939-1953 ; Georges Lefranc, *Histoire du mouvement syndical français*, Paris, Librairie syndicale, 1937 ; *id.*, *Histoire du mouvement ouvrier en France des origines à nos jours*, Paris, Montaigne, 1946 (sous le pseudonyme de Jean Montreuil) ; *Les Expériences syndicales en France de 1939 à 1950*, Paris, Aubier, 1950 ; *Le Syndicalisme en France*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1953.

3. Jean Maitron, *Histoire du mouvement anarchiste en France (1871-1914)*, Paris, SUDEL, 1951, réédition augmentée, Maspero, 1975 ; Georges Duveau, *La Vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, 1946.

phiques sur les militants ouvriers dont est issu le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* qui porte aujourd'hui son nom (1<sup>er</sup> volume : 1964) et, dans la mouvance de l'Institut d'histoire économique et sociale que dirigeait Labrousse à la Sorbonne, il a développé un centre de recherches sur le syndicalisme qui est devenu aujourd'hui le Centre d'histoire sociale du xx<sup>e</sup> siècle de l'université Paris I.

Le mouvement de légitimation universitaire de l'histoire ouvrière s'accélère alors avec l'arrivée de jeunes chercheurs qui consacrent leurs thèses à l'étude non plus seulement du mouvement ouvrier, mais aussi des conditions de travail et de vie qui lui donnent son visage et son sens. Les premiers de ces travaux privilégient encore le politique, comme ceux de Claude Willard sur les guesdistes, ou d'Annie Kriegel sur les origines du parti communiste<sup>1</sup>. D'autres explorent des dimensions différentes. Jacques Julliard s'intéresse à la vision du monde d'un Pelloutier, Rémi Gossez aux ouvriers de Paris et à leurs organisations pendant la révolution de 1848, et Jacques Rougerie aux communards<sup>2</sup>. Rolande Treppe consacre sa thèse aux mineurs de Carmaux dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle. Elle en propose une histoire globale, où la démographie, les origines rurales, les conditions de vie et de travail construisent un groupe fortement soudé dont le militantisme syndical fait un acteur décisif de la vie politique. La thèse de Michelle Perrot aborde un sujet voisin, mais elle resserre le cadre chronologique sur une vingtaine d'années pour étendre le cadre professionnel et géographique. C'est une analyse de la grève ouvrière, dans ses multiples formes, en liaison avec les réalités du travail, du salaire et des mentalités ouvrières. Enfin, un peu plus tard, Yves Lequin présente un

1. Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Paris, Mouton, 1964 ; Claude Willard, *Le Mouvement socialiste en France (1893-1905). Les guesdistes*, Paris, Éditions sociales, 1965.

2. Jacques Julliard, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, 1971 ; Rémi Gossez, *Les Ouvriers de Paris. L'organisation, 1848-1851*, La Roche-sur-Yon, Impr. centrale de l'Ouest, 1968 ; Jacques Rougerie, *Procès des communards*, Paris, Julliard, « Archives », 1964.

tableau dynamique des ouvriers de la région lyonnaise, où l'approche démographique joue un rôle essentiel<sup>1</sup>. Ces thèses d'État « à l'ancienne », impressionnantes par l'ampleur et la diversité de leur documentation, par la richesse de leurs aperçus et par la fermeté de leur argumentation, donnent à l'histoire ouvrière sa pleine légitimité universitaire et font d'elle l'exemple même de cette nouvelle histoire sociale qui noue fortement le démographique, le social, le culturel et le politique.

Depuis, l'histoire ouvrière a pris d'autres chemins, qu'il n'est pas de mon propos d'analyser ici en détail<sup>2</sup>. Certes, beaucoup de bons livres d'histoire sociale ont été consacrés à des usines ou à des quartiers ouvriers, mais le tournant de l'histoire sociale à l'histoire culturelle s'est fait sentir aussi dans ce domaine, avec le travail précurseur de Jacques Rancière sur la parole ouvrière, puis la thèse de Jean-Louis Robert sur les ouvriers et le mouvement ouvrier dans la région parisienne pendant la Grande Guerre<sup>3</sup>. Là où l'on attendait une mise en œuvre du paradigme labroussien, Robert saisit la parole ouvrière dans les réunions syndicales ou socialistes où elle émerge, faisant un usage non politique mais ethnologique des rapports de police. Ce qui le conduit à souligner l'importance de l'éthique et des représentations dans la construction de l'identité militante. C'est bien une histoire globale, qui embrasse à la fois les données matérielles – population, emploi, salaires, conditions de travail –, la vie associative dans son cadre local, avec ses lieux et ses horaires propres, ses discours stéréotypés et pourtant changeants, les positions politiques et les grèves. Mais on est loin de la fresque marxiste. Le mot même d'« ouvrier » perd son évidence

1. Rolande Trempe, *Les Mineurs de Carmaux (1849-1914)*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, 2 vol. ; Michelle Perrot, *Les Ouvriers en grève en France (1871-1890)*, Paris, Mouton, 1974, 2 vol. ; Yves Lequin, *Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1977, 2 vol.

2. Je me permets de renvoyer à mon article « L'histoire ouvrière en France aujourd'hui », *Historiens et Géographes*, n° 350, octobre 1995, p. 201-212.

3. Jacques Rancière, *La Nuit des prolétaires, archives du rêve ouvrier*, Fayard, 1981 ; Jean-Louis Robert, « Ouvriers et mouvement ouvrier parisiens pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre. Histoire et anthropologie », thèse, université Paris I, 1989.

devant le constat des différences de sexe, d'âge, de statut juridique, de nationalité, de métier. Le mouvement ouvrier éclate en des structures politiques, syndicales, coopératives qui n'ont ni mêmes déterminations ni mêmes rythmes. Les frontières de la classe ouvrière deviennent moins nettes, tandis que ses différenciations internes se précisent. Dans cette nouvelle configuration historiographique, l'histoire ouvrière perd progressivement sa centralité.

Pour revenir à l'époque plus lointaine où je m'engageais dans le métier d'historien, entreprendre une histoire sociale de la classe ouvrière n'avait alors rien de pionnier. En revanche, il était moins courant de s'intéresser aux années trente. Les archives n'étaient pas ouvertes, et qui voulait écrire l'histoire de cette période devait se contenter soit de la presse – mon diplôme d'études supérieures fut ainsi consacré à l'opinion catholique française devant la guerre d'Espagne – soit de sources publiées, comme les listes de syndicats qui m'ont permis de proposer une « description numérique » de la CGT<sup>1</sup>. Je persévérerai pourtant à étudier cette période avec ma thèse sur les Anciens Combattants et la société française entre les deux guerres. Une autre façon de labourer le champ de l'histoire sociale, mais toujours dans la même période. Pourquoi ce choix ?

La question fondamentale que je me posais s'enracine dans une expérience que je partage avec mes contemporains directs. Claude Nicolet l'évoque brièvement dans l'introduction de son dernier livre<sup>2</sup>. C'est l'expérience de la débâcle, l'humiliation de l'Occupation allemande, mon père retenu en captivité, les restrictions, le couvre-feu, la Gestapo à l'Hôtel moderne, et les mille et un détails qui marquent la vie quotidienne d'une petite ville de province pendant les années noires. Le sentiment confus d'une catastrophe advenue dont on ne pouvait imaginer l'issue.

1. Voir ci-dessous, chapitre 6 et l'annexe en fin de l'ouvrage.

2. Claude Nicolet, *La Fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2003, p. 12, évoque sa « première rencontre avec l'histoire : je veux dire, bien sûr, Juin 40, l'effondrement, proprement impensable, non seulement d'une armée, mais apparemment aussi d'un régime, d'un État ».

J'ai cherché à comprendre le pourquoi de cet effondrement. Très probablement, je rationalise ici un cheminement intellectuel qui n'a pas été assumé sur le moment en toute conscience, mais il correspond à quelque chose de profond qu'il me suffit de signaler. Une fois réduite à ses justes proportions la question de l'impréparation militaire et diplomatique de la France<sup>1</sup>, on ne pouvait éviter la question du Front populaire et de son rôle. Cet épisode majeur de notre histoire précède de si peu le désastre de 1940 qu'on ne peut éviter de se demander s'il n'y est pas pour quelque chose. Plus qu'une question politique, c'était une question sociale : la société française s'était profondément divisée, au point que certains en étaient venus à préférer Hitler à Blum, et la soumission à la résistance au fascisme. S'agissait-il, dans mon esprit, de laver le Front populaire des accusations qui avaient tourné court au procès de Riom ? Je ne le crois pas, car j'ai toujours eu le souci dans mes recherches de laisser sa chance à l'hypothèse contraire et de ne pas construire l'enquête à partir de ses conclusions. Mais je voulais comprendre ce qui avait conduit la France à l'effondrement de 1940 : que s'était-il passé dans la société française pour qu'elle se désagrège à ce point ? Fondamentalement, c'est pour répondre à cette question que j'ai fait de l'histoire.

Serais-je né dix ans plus tard, mes intérêts auraient sans doute été différents. Pour la génération qui me suit, la question de Vichy, du consentement des Français aux turpitudes déshonorantes de ce régime établi sous le choc de la défaite, est devenue la question centrale et, cela va de soi, elle est tout aussi légitime. D'une certaine manière, elle rejoint la mienne, car on ne peut pas ne pas se demander dans quelle mesure Vichy n'était pas déjà là, en germe, avant Vichy. Mais ce sont deux questions distinctes.

Naturellement, ce livre ne se limite pas au Front populaire. C'est sans doute l'interrogation centrale, le cœur de la recherche, mais elle s'est étendue à partir de là à la fois sur l'avant et sur

1. Mon premier travail publié sur l'histoire générale de la période est ma contribution (« De la République menacée à la Libération ») à Louis-Henri Parias (dir.), *Histoire du peuple français*, t. V, Paris, Nouvelle librairie de France, 1964, p. 377-492.

l'après. Elle a rencontré, au passage, les sciences sociales qui ont enrichi la démarche historique classique d'approches statistiques, sociologiques, linguistiques ou ethnographiques. À son premier chapitre, qui élucide la définition française de la classe ouvrière par le Travail, répond le dernier, où l'on voit le *salarié* supplanter le *travailleur*. Les chapitres sur le mouvement ouvrier avant 1940 sont prolongés par d'autres sur l'après-guerre et sur 1968. Ils ne prétendent pas proposer une synthèse, mais plutôt faire la lumière sur les épisodes décisifs de cette histoire en braquant le projecteur sur des événements ou des questions particulièrement importants, mais sans aucune prétention à l'exhaustivité. Il me suffirait d'avoir ainsi au moins planté quelques jalons pour une histoire faite de grèves, de manifestations, mais aussi d'organisations et de discours, sans laquelle il est vain d'espérer comprendre la société française du XX<sup>e</sup> siècle.

## Chapitre I

# Des mots lourds de sens : Confédération générale du travail

*La Confédération générale du travail nous est si familière, nous avons tellement l'habitude qu'elle organise des grèves, des manifestations, des meetings, que nous ne nous posons pas de questions sur son appellation. Utiliser le terme abstrait des philosophes ou des économistes, « travail », pour désigner le collectif concret des travailleurs syndiqués ne va pourtant pas de soi. Et il suffit de tenter de traduire en anglais ou en allemand notre si évident « syndicalisme » pour prendre la mesure d'une originalité ancienne, qu'on s'efforce de saisir ici par une étude comparative des discours ouvriers vers 1895, à l'époque où se fonde, précisément, la CGT<sup>1</sup>.*

Les comparaisons entre les syndicalismes des grands pays occidentaux soulignent généralement leurs différences d'attitudes envers l'État et, plus généralement, l'action politique. En forçant le trait, on oppose habituellement le syndicalisme d'action directe français, caractérisé par sa volonté d'indépendance envers les partis et son refus de l'État, au syndicalisme britannique, sou-

1. La première version de cet article en collaboration avec Manfred Bock a été publiée dans Jean-Louis Robert, Friedhelm Boll et Antoine Prost (dir.), *L'Invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série internationale », 1997, p. 219-235.

cieux de faire accéder à la Chambre des communes des députés qui défendent sa cause, tout autant qu'au syndicalisme allemand, solidaire du parti social-démocrate au point d'apparaître parfois comme une de ses dépendances.

Cette différence, souvent constatée, reste mal expliquée. Ces attitudes envers l'État s'inscrivent dans un ensemble plus large de représentations sociales et politiques qui commandent l'ensemble du discours syndical. Assurément, d'autres facteurs interviennent en ce domaine, et notamment le cadre juridique, qui n'assigne pas aux organisations ouvrières le même espace d'intervention. Mais il est indispensable de s'interroger aussi sur la façon différente dont s'organisent, dans les trois pays, les représentations de l'univers social et politique. Quelles idées les ouvriers se font-ils d'eux-mêmes, de leurs adversaires, des enjeux de leur lutte, du pouvoir politique ? Répondre à ces questions est essentiel pour éclairer les logiques qui structurent les organisations ouvrières en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Mais comment saisir les représentations sociales et politiques des syndicalistes de la fin du siècle dernier ? Si nous examinons leurs discours au premier degré, si nous nous demandons simplement ce qu'ils veulent dire explicitement, et qu'ils disent, nous allons retrouver les attitudes envers l'État et la politique que nous connaissons bien. Nous avons donc choisi de ne pas nous attacher d'abord au sens explicite des textes, mais aux mots qu'ils utilisent, aux réseaux d'associations et d'oppositions qu'ils constituent : ces champs lexicaux et sémantiques permettent de reconstituer un univers mental. Le cadre linguistique définit les limites de toute représentation possible : c'est par ces structures langagières que passent les représentations du monde politique et social. Avant de livrer les principaux résultats de l'enquête, quelques précisions sur la façon dont elle a été menée ne sont pas inutiles.



## REMARQUES DE MÉTHODE

### Les thèmes et la constitution des corpus

La principale difficulté de cette démarche réside dans la constitution des corpus de textes que l'on soumettra à l'analyse. Une fois choisis les textes, nécessairement limités et peu nombreux, que l'on décide d'explorer, les conclusions s'imposent avec nécessité, et deux chercheurs travaillant sur le même corpus avec la même méthode doivent aboutir aux mêmes conclusions. Pour que la comparaison soit pleinement efficace, il faudrait que les corpus soient rigoureusement comparables. Or c'est impossible, pour deux raisons. La première, commune en histoire, tient à la disponibilité des sources et aux aléas de leur conservation : l'historien ne peut traiter que des textes conservés et accessibles. Mais, dans le cas présent, une seconde raison intervient : les différences mêmes des trois syndicalismes concernés. Elles se traduisent par de grandes différences dans les textes disponibles. Plus faible, le syndicalisme français n'a pratiquement pas de presse propre ; il faut chercher ses appels dans la presse républicaine, *La Petite République* par exemple. Les syndicats allemands sont beaucoup plus riches en publications, et l'on peut intégrer au corpus allemand des poèmes. Le fait qu'ils soient proches du parti social-démocrate incite à prendre des textes dans la presse de ce parti, ce qu'on ne peut faire en France que pour les syndicats de tendance guesdiste, et qui est impossible en Grande-Bretagne où le Labour Party n'existe pas encore. Dans ce dernier pays, en revanche, l'importance des *friendly societies* oblige à intégrer au corpus des textes sans équivalent exact dans les deux autres pays.

Il est donc impossible de constituer des corpus strictement analogues. La structure différente des syndicats dans les trois pays interdit de réunir des textes parfaitement comparables. En toute rigueur, un texte allemand ne serait comparable à un texte français ou britannique que si les uns et les autres étaient produits dans des situations de communication identiques ; sinon, les dif-

férences relevées peuvent renvoyer aux contextes et non aux systèmes de représentation. Mais pousser aussi loin le souci de méthode conduirait à l'impuissance : les réalités sont trop différentes pour qu'on puisse les comparer. Or c'est précisément parce qu'elles sont différentes qu'il est intéressant et important de les comparer. Mieux vaut donc rompre ce cercle logique en cherchant à constituer, avec pragmatisme, des corpus relativement comparables. Quel compromis pouvons-nous accepter, entre les exigences d'un plan d'enquête scientifiquement rigoureux et les possibilités qu'offrent l'état des sources et les différences mêmes des syndicalismes en question ?

Il faut partir ici de l'objectif de la recherche : comprendre comment s'organisent les représentations ouvrières. Avec Alain Touraine, nous pouvons distinguer, dans la conscience ouvrière, un principe d'identité, un principe d'opposition et un principe de totalité<sup>1</sup>. La conscience ouvrière se constituerait ainsi autour de trois pôles : une représentation de soi-même et du groupe ouvrier, une représentation de l'adversaire, patron ou bourgeois, et une représentation des enjeux de leur conflit. Ce sont les trois grands ensembles de représentations que nous avons à reconstituer : la représentation de soi, celle de l'adversaire et celle de l'antagonisme. Mais quels textes choisir pour les appréhender ? Les plus intéressants nous ont semblé être ceux qui s'inscrivent dans des contextes eux-mêmes polémiques, car la conscience de soi et celle de l'adversaire sont indissociables des situations qui les placent face à face. Nous avons donc recherché trois types de textes : des textes sur la grève ou l'action ouvrière ; des textes sur la loi, ou plus généralement sur la politique, et des textes plus généraux sur la société, où l'on peut s'attendre à trouver une représentation d'ensemble du champ où s'affrontent patrons et ouvriers.

Pour structurer les corpus de textes sur ces trois thèmes, nous avons tenu compte d'une double diversité. La première a trait aux situations de communication et nous a conduits à rechercher à la fois des discours, des articles, des motions et des tracts. Discours

1. Alain Touraine, *La Conscience ouvrière*, Paris, Seuil, 1966, p. 17.

et articles s'opposent comme l'oral à l'écrit, mais ils ont en commun d'être énoncés par un auteur singulier : quelqu'un parle, et l'on sait qui. Motions et tracts sont au contraire énoncés par des locuteurs collectifs : ce sont des textes anonymes, pour mieux porter la signature d'une organisation. Mais la motion renvoie à la délibération statutaire de l'organisation, le tract à l'action qu'elle mène. La seconde diversité est celle des différents niveaux des organisations, national ou local, interprofessionnel ou non. Naturellement, la combinaison de ces critères n'est pas toujours pertinente. À l'échelon local, il est rare de trouver des discours de congrès ou des motions : ce type de texte fleurit à un étage plus élevé de l'organisation ouvrière. Inversement, à l'échelon central, les tracts sont rares, car l'action est généralement décentralisée. Mais nous avons trouvé des « appels » nationaux qui relèvent à la fois du tract et de la motion.

Restait à découvrir, sur chacun des trois thèmes retenus, des textes correspondant à la grille de constitution du corpus définie par le croisement des deux critères. On s'en doute : c'est là que les difficultés ont commencé. Sans entrer dans le détail des corpus, qui est précisé en annexe à la fin du chapitre, il est important de signaler ici sur quoi portent leurs différences.

Le corpus allemand est très marqué par les questions d'organisation : autour de 1895, le syndicalisme allemand discute de ses structures, opposant la centralisation au fédéralisme, et il discute de ses fonctions – organisation de combat ou de secours et d'entraide ? Il s'interroge sur son rapport avec le parti et inversement. Le corpus allemand comprend donc des textes émanant de journaux socialistes, ce qui a conduit, par symétrie, à compléter le corpus français par quelques textes tirés de journaux guesdistes, même si ce courant est une tendance parmi d'autres. Le corpus français est en effet plus hétérogène, et l'on s'est efforcé d'y représenter ses différentes tendances, en incluant notamment deux textes de Pelloutier. Il est à la fois plus attiré par les débats théoriques, sur la grève générale ou l'action politique par exemple, et plus sensible à la conjoncture politique ou sociale, qu'il s'agisse tout simplement des grèves à l'échelon local ou des débats soulevés par la commission d'organisation du congrès de Londres,

qui a décidé de ne pas admettre ceux qui refusent l'action politique entendue comme action pour la conquête du pouvoir par l'élection. Ce corpus est le seul qui comprenne des affiches de grève, alors que le corpus anglais est le seul qui comprenne des textes préparatoires à la grève, faisant appel à la solidarité corporative avant son déclenchement éventuel. Le corpus britannique est plus limité. À côté de rapports de congrès, il comprend des adresses soumises par une section locale à la discussion de tout le syndicat. Les sujets traités sont beaucoup plus pratiques et concernent souvent la situation du marché du travail.

Il ne faut pourtant pas majorer la différence entre les corpus. D'abord, ils incluent des textes qui portent sur le même sujet : le 1<sup>er</sup> mai, par exemple. Ensuite, l'objet de l'analyse est la structure des lexiques, la langue employée ; par-delà les vocabulaires des sujets traités, elle repose sur des organisations de sens qui définissent les énoncés possibles. Alors que l'analyse de contenu se borne à mettre en évidence les différences thématiques, l'analyse linguistique, elle, permet de dégager des structures plus fondamentales.

### **La méthode d'analyse**

Nous ne voulions pas d'une méthode d'analyse trop sophistiquée ni trop lourde. Notre objectif était en effet historique et non linguistique<sup>1</sup>. Le discours syndical ou socialiste a suscité, du moins en France, une littérature abondante et des études relevant de méthodologies très diverses. Le laboratoire de lexicologie politique de Saint-Cloud a notamment mis au point des techniques de saisie des textes et de dénombrement des fréquences qui permettent des traitements statistiques élaborés, analyse factorielle des correspondances ou analyse des « spécificités ». Bien que ce laboratoire ait saisi les textes du corpus français sur ordinateur, ce qui permet la recherche systématique des termes, nous

1. Voir notamment Alain Bergounioux, Michel P. Launay *et al.*, *La Parole syndicale*, Paris, PUF, 1982, et la revue *Mots*.

DU MÊME AUTEUR

Aux Éditions du Seuil

*Éloge des pédagogues*  
1985, « Points », 1990

*Histoire de la vie privée, t. V*  
*De la Première Guerre mondiale à nos jours*  
1987, « Points histoire », 1999

*Douze Leçons sur l'histoire*  
« Points », 1996

*Éducation, Société et Politiques*  
*Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*  
« xx<sup>e</sup> siècle », 1997, « Points », 1997

*Penser la Grande Guerre*  
*Un essai d'historiographie*  
(avec Jay Winter)  
« Points », 2004

*La Grande Guerre expliquée à mon petit-fils*  
« ... expliqué à », 2005

Chez d'autres éditeurs

*La CGT à l'époque du Front populaire, 1934-1939*  
*Essai de description numérique*  
Armand Colin, 1964

*Les Anciens Combattants, 1914-1940*  
Gallimard-Julliard, 1977

*Les Anciens Combattants et la Société française*  
Presses de la FNSP, 1977

*Les Nationalisations de la Libération*  
(avec Claire Andrieu et Lucette Le Van-Lemesle)  
Presses de la FNSP, 1987

*La Résistance, une histoire sociale*  
Éditions de l'Atelier, 1997

*Petite Histoire de la France au xx<sup>e</sup> siècle*  
Armand Colin, 1997, 2003

*Aryanisation économique et Restitutions*  
(avec Rémi Skoutelsky et Sonia Étienne)  
La Documentation française, 2000

*Dessins d'exode*  
(avec Yves Gaułupeau)  
Tallandier, 2003

*Jean Zay et la Gauche du radicalisme*  
Presses de Sciences Po, 2003

*Histoire de l'enseignement et de l'éducation*  
*IV. Depuis 1930*  
Perrin, « Tempus », 2004

*Carnets d'Algérie*  
Tallandier, 2005